



RAKET FLASH

L'AVEU

Le 16 mai au journal du soir, la chaîne Guadeloupe 1ère a réalisé un reportage qui montrait à quel point les côtes de la Guadeloupe sont devenues poreuses aux trafics illicites, à l'occasion d'une saisie de drogue par la PAF à Vieux-Fort. Cette commune étant aux portes de la capitale, tout naturellement, la télé s'est demandé « que fait la Douane » et a interviewé le Chef du POC. Notre responsable de la communication a tenté un « veglaj » dans une présentation idyllique de la Douane au service de la Guadeloupe. En fonds d'écran on voyait un hélicoptère qui se voulait « protecteur de nos côtes ». Mais très rapidement il lâche que la Douane de Guadeloupe est en « sous-effectifs » (eh, oui, il l'a dit !) et corrige en expliquant que nous n'avons pas que ça à faire ...

Alors nous l'avons fait savoir :

- OUI, la douane est en sous-effectif. C'est ce que démontre depuis une dizaine d'années SOLIDAIRES DOUANES. La Guadeloupe a perdu jusqu'à 10 fois plus d'agents que les autres DOM depuis 2008.
- OUI les agents ne sont pas suffisants pour une protection minimale des côtes de l'archipel Guadeloupéen
- NON, nous n'avons pas de soutien de l'hélicoptère et de l'avion de la DI
- NON les agents ne sont pas formés pour une collecte efficace des renseignements
- NON les agents n'ont pas les moyens matériels pour protéger la Guadeloupe

Enfin, Oui, dans ses projets le DR veut supprimer la Douane en Guadeloupe :

après avoir réduit les effectifs des Brigades (PAP est passé de 19 à 11 agents), il se présente comme un grand réformateur en prétendant qu'il veut faire une « grande brigade » à Baie-Mahault qui surveillera : PAP/ JARRY/ les ABYMES/GOSIER/BAIE-MAHAULT/ PT BOURG/LAMENTIN /GOYAVE, avec 20 agents. De qui se moque-t-on ? Les missions de la nouvelle Brigade seraient : le contrôle des 95% des marchandises entrant en Guadeloupe par le Port, des croisiéristes, des passagers à Bergevin et accessoirement le 63ter, comme il l'a décrit lors de la présentation de son « projet ».

De même, il veut supprimer le dédouanement à Basse-Terre après avoir vidé ce service de ses missions et de son dynamisme en y affectant des agents sans les Former. Mieux que Vieux-Fort, les trafiquants pourront bénéficier des infrastructures du port de la capitale. C'est à n'en pas douter, un réel exploit !!!!!

C'est l'occasion de poursuivre la présentation de notre argumentaire contre l'application du PSD Guadeloupe. Après le Raket du 10 mai sur la méthode, nous poursuivons...

Sur l'argumentaire et les coûts :

Les Organisations syndicales siégeant en instances nationales (DGDDI et Ministère) n'ont jamais été consultées sur ces « réorganisations » (déménagement, relogement, fusion au gré des divers documents)

Là encore, nous sommes dans l'illégalité.

La Direction Générale et la DR n'ont pas répondu à nos demandes d'audience et d'explications sur le montage et le fondement de leurs décisions. Comment peut-on décider dans une Démocratie, sans débats, et sans respecter les règles les plus élémentaires du dialogue social institutionnel. Dans le cadre du PSD 2018, une cartographie des suppressions est établie après consultation et « refus » des OS nationales. Or, aucune réorganisation pour la Guadeloupe ne figure dans cette cartographie, à l'exception de la suppression du bureau de Basse-Terre, et sans débats. Sur quelles bases ? Pourtant, le DR soutient mordicus

que le PSD ne s'applique pas en Guadeloupe. Peut-on encore croire que cette hiérarchie ait une stratégie douanière pour la Guadeloupe ? La Guadeloupe n'a pas subi de réorganisation depuis longtemps dit-il ? **Faux !**

Toutes les réformes ont été appliquées, comme la suppression des Recettes et la création d'une RR, coupée en 2 pour convenance du Receveur Régional de l'époque, avec suppression / transformation des recettes et des bureaux, et réduction de postes.

Le DR n'a jamais communiqué le coût réel de la Rénovation de l'immeuble Privé LYSA. Selon nos estimations cela coûtera plus que la remise en état des locaux domaniaux qui accueillent les services (jamais rénové depuis plus de 20 ans).

Le projet étant mauvais, il faudra malgré tout garder des loyers privés – extrêmement coûteux comme PAPAOL – pour des services qui auraient dû rejoindre l'immeuble LYSA. Pour ce faire il va encore « plomber » le budget réservé à la Douane de Guadeloupe.

Le projet Bougainvilliers est une cité administrative de 3 bâtiments en flan de montagne, dont deux ont été désertés par les fonctionnaires de l'INSEE et de la DEAL. Notre DR SDF veut y concentrer les services douaniers de Basse-Terre (dont la BSN) en ouvrant aux trafics en tous genres le sud de notre pays, et en plus réalisant l'exploit de supprimer le bureau du chef-lieu. Le bâtiment devant recevoir les services a été construit 3 ans après la rénovation construction de l'immeuble Nolivos. De plus la DEAL ancien propriétaire a été contraint de refaire entièrement la toiture (déjà en mauvais état) avant de nous le laisser. Pour écrire que Nolivos est dans un plus mauvais état que ce local il faut avoir une sacrée dose de mauvaise foi. Et puis, si cet immeuble historique de Basse-Terre est en mauvais état, c'est qu'il n'a pas été entretenu ?

Enfin, le coût de la remise en état de Bougainvilliers sera encore un gouffre que la Guadeloupe Douanière devra payer. Voici une belle façon de dilapider les 6 millions d'€ d'octroi de mer du peuple Guadeloupéen en sus des retenues sur la majoration ACF pour financer les gabegies de nos bons chefs.

Nous sommes contre et resterons contre ces projets funestes pour la Guadeloupe

Groupe de travail du 11 mai 2017

dit, sur les horaires de travail et d'ouverture des bureaux, surtout de JARRY

Un groupe de travail, plutôt nourri d'hypocrisie, qui a généré des tensions entre le DR et SOLIDAIRES.

- D'abord à propos de la participation du syndicat des cadres USD-FO à ce GT: S'agissant d'un groupe de travail, tous les syndicats douaniers peuvent y participer. Le DR pourrait même inviter le Président de la République pour éclairer les élus sur un sujet particulier. Dans ces instances, il n'y a pas de vote, simplement des débats et éventuellement des propositions. Ces échanges sont ensuite validés dans un CTSD par un vote. Si le DR avait pris le temps de consulter son chef du Personnel, il le lui aurait expliqué. Nous lui avons répondu tardivement sur notre accord, mais nous n'avions même pas à le faire. Et contrairement à ce qui est écrit dans son compte rendu, nous lui avons fait savoir que nous ne participerions pas à ce GT le matin de la réunion.

Certes, il y a quelques années, la CTU et la CGTG avaient refusé, non pas la participation du syndicat des cadres, mais de débattre avec les petits géreurs de plantations de l'époque. Celles et ceux qui méprisaient et dénigraient les agents d'en bas, inventaient le régime du « fini parti » en s'appliquant celui du « parti avant de commencer », s'octroyaient des privilèges, etc....., avec la bénédiction de la hiérarchie qui participait à leur « combo ». Ce temps est révolu, n'est-ce pas ?

- Ensuite sur son objectif et sa raison d'être. Sorti de l'intitulé, le DR affiche rapidement son objectif, il s'agit surtout des horaires de Jarry. Après le Raizet, dont il a obtenu le départ à la retraite du Chef de service, le DR a le Bureau de Jarry dans le collimateur. ZORRO est arrivé, pour mettre au travail ces fainéants.

Il précise rapidement que « *l'objectif est de rappeler les horaires de travail et de les faire respecter, non de les modifier; Qu'on ne s'accommode plus des retards de certains collègues ; pour une raison d'équité avec les autres services, il n'est pas normal que certains agents bénéficient chaque jour de 45 minutes de pause méridienne payée sur le temps de travail* ».

Contrairement à ce qu'écrit le DR, le Bureau de Jarry était une recette, lorsque les débats ont eu lieu dans les années 2000.

Les horaires de Jarry sont bien de 37H30 et l'ouverture du bureau de 7h à 16h30, soit 9h30 par jour.

Comme les agents font 7h30 par jour, il a été arrêté, non pas avec le chef de bureau, mais en CTSD avec le DR de l'époque que les agents feroient tous une plage horaire commune de 7H à 14H et une fois par semaine une permanence pour les urgences de 14H à 16h30.

Si des ambiguïtés existent c'est parce que la DG s'était trompée dans la publication officielle de ces horaires. Mr MALVES, DR à l'époque avait été contraint de faire une note pour rappeler à ses amis de Paris, que Jarry était une recette de plein exercice (d'ailleurs cette erreur a permis alors de garder PAP comme recette et non plus comme annexe de Jarry comme il se devait) et que les horaires étaient ceux repris plus haut.

Pourquoi le temps de repas est pris dans le temps de travail, avec **l'accord du DR** en CTSD (avec notre DR chef de la Div de Basse-Terre à l'époque) ? À cette époque, les repas se prenaient dans un restaurant administratif situé aux Abymes, cet acquis compensait le temps supplémentaire perdu dans les embouteillages. Jarry est située dans une zone Seveso, il faut environ 2 heures pour certains agents habitant à 15Km, tant le matin que le soir pour se rendre au travail ; les horaires de Jarry ne sont pas ceux de Roissy, comme ceux de la DR, car les agents n'ont pas les mêmes missions, le même environnement, les mêmes



contraintes. La DG n'a pas contesté ces horaires à l'époque.

Si le DR veut rappeler à certains agents qu'ils doivent respecter les horaires, il est dans ses prérogatives. Mais ce n'est pas le rôle d'un CTSD ou même d'un groupe de travail. Quant au baratin du Chef du Bureau de Pointe A Pitre en instance de départ, nous sommes habitués à ses souffleries.

Pour SOLIDAIRES, on ne touche pas aux acquis des agents sans leur accord. ICI on a défendu et obtenu en CTSD un régime de travail légitime vu le contexte :

Ce qu'il faut à Jarry qui concentre plus de 80% du trafic douanier de Guadeloupe :

- des effectifs
- de la formation
- des moyens
- des conditions de travail correctes

Nous sommes disposés à en discuter en GT ou/et CTSD

CAPL du 18 mai 2017 : Le coup de Grace

Le fait du prince mute, il devient monarchique. En prenant connaissance des résultats de la CAPL sur les mutations interne on découvre jusqu'où peut aller le dialogue selon le DR.

Faisant fi de la liste des postes proposés aux agents avant cet ultime épisode, le DR nous montre son vrai visage :

- Ouverture de poste aux petits soins au CLI, en informant aux derniers moments les OS (enfin certaines),
- Ouverture de poste sur mesure à la CROC, pour recyclage du chef de poste de la BSE de Jarry en grand détresse émotionnelle sur son déclassement probable en chef d'équipe au sein de la nouvelle « Grande brigade » de Baie Mahault.
- Pour les « amis » on lui applique le **Principe de Précaution**, car il faut leur éviter le Burn Out qui n'est pas compatible avec la surveillance.
- Mutations de complaisance, avec l'accord de certaine OS,
- Poste crée à la demande pour décapiter la BSE de jarry avant suppression.
- Refus de mutation pour cause de trop bonnes compétences, les bons agents restent pour former les nouveaux plus malléables.
- Aujourd'hui nous assistons au départ de deux agents du bureau de Jarry. De surcroît des jeunes agents dont un agent dynamique et volontaire . Cela témoigne à mon sens du malaise qui règne à Jarry!

Certes le sous effectif contribue au problème du dédouanement mais plus encore l'absence d'agents ayant la maîtrise de l'outil informatique face à la Douane "numérique", avec la mise en place de nouvelles applications douanières et de logiciels et on sait la "faculté" d'adaptation propre à la jeunesse que l'on connaît, alors qu'une nouvelle réglementation est en vigueur avec le CDU.

On dirait un retour aux bonnes vieilles mutations disciplinaire.

Pour ceux qui avait encore la foi. Voila le visage du dialogue social tel que le prône notre DR .

Les mouvements B :

- ALCIDE, C2 à la DR (BOP-PLI-GRH)
- Jeannine FARAUX, C2 à la RR de Basse-Terre
- Christine BOADY, C2 au bureau du Raizet
- Eric SAUREAU, C2 au bureau de Jarry
- Elodie DUQUESNOY, C2 à la BSE de Baie-Mahault
- Thibault GAGNEPAIN, C2 à la BSE de Basse-Terre
- Olivier REGULIER, C2 à la BSE de Basse-Terre
- Yasmine SYLVESTRE, C2 à la BSE de Baie-Mahault
- Sophie VIROLAN, C2 à la BSE vde Baie-Mahault
- Carrasco YELA, C2 à la BSE de Baie-Bahault
- Thierry BRUN, C1 à la BSE de Raizet (Taxation)
- Dominique GINESTET, C1 à la BSE de Raizet
- Philippe DAMAR, C1 au CLI (qui devait être supprimé?)
- Annick KITOU, C1 au Bureau de Pointe A Pitre
- Tania CITADELLE, C1 au bureau de Pointe A Pitre – Garantie
- Christophe FALIP, CP à la CROC

Les mouvements C :



section de Guadeloupe – salle syndicale 2,bis Rue Schoelcher – 97110 Pointe-A-Pitre

@ Co-secrétaires : jean-marie.metro@ douane.finances.gouv.fr - louis.robert@douane.finances.gouv.fr

Page 3 / 4

- Gaetane BAPAUME au Raizet
- Marion CARAIBES à Saint-François
- Thierry NICOLZA à la BSE de Deshaies
- Max ESNARD au bureau de Pointe A Pitre
- Nadia et Romain LANS à Pointe A Pitre
- Valérie BRUN à la Bse de Raizet
- Hélène THUEUX à la Bse de Deshaie